

LES EMPLOIS DIRECTS DANS LES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES BRETONNES EN 2020

RÉSULTATS POUR L'ENSEMBLE DES FILIÈRES ET NOTE MÉTHODOLOGIQUE

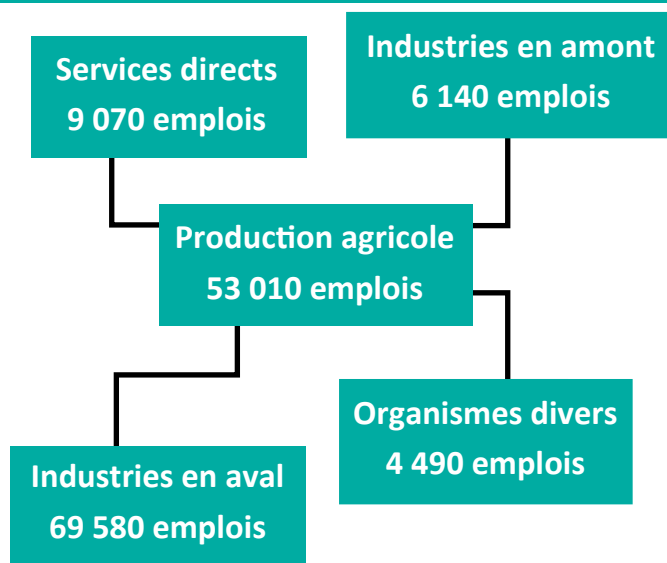
Édition 2021



Les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes totalisent 142 290 emplois directs répartis entre la production agricole (37 %), les industries en amont et en aval de la production (53 %) ainsi que les services directs et les organismes divers au service de l'activité agricole (10 %).

Ces 142 290 emplois représentent 10 % de l'emploi total breton.

Les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes 142 290 emplois directs



Une exploitation agricole moyenne en Bretagne* génère 6 emplois directs, dont :

- 2,2 en production agricole
- 3,2 dans les industries en amont et en aval
- 0,6 dans les services directs et organismes divers

* Pour 23 690 exploitations bretonnes (source : Agreste, BAEA 2017 provisoire, champ des exploitations moyennes et grandes).

Résultats par filière

	Emplois
Total filières	142 290
Lait	38 270
Porc	28 240
Aviculture	17 805
Légumes	14 945
Viande bovine	10 070
Grandes cultures	5 110
Autres filières	27 850

En Bretagne, les filières lait et porc représentent le plus d'emplois. Elles cumulent près de la moitié des emplois directs.

Une majorité d'emplois dans le maillon des IAA aval

Toutes filières confondues, le maillon des IAA aval (industries agroalimentaires en aval de la production) regroupe la moitié des emplois. La part de ces emplois industriels est particulièrement importante dans la filière porcine où 6 emplois sur 10 relèvent de ce maillon. A noter également l'importance de l'emploi industriel dans les « autres filières » (voir encadré page 2).

Dans le maillon production, c'est le lait qui domine largement avec 40 % des emplois. Quel que soit le département, c'est toujours le lait qui occupe le plus d'emplois en production.

Les IAA amont comprennent ici les emplois liés à l'alimentation animale et aux couvoirs. Ils représentent 4 % des emplois directs totaux.

Quant aux services directs et organismes divers, leurs parts respectives en termes d'emplois sont de 6 et 3 %.

Tendances d'évolution : légère progression globale de l'emploi par rapport à l'étude de 2013

Cette hausse s'explique par la croissance de l'emploi dans les activités industrielles en amont comme en aval de la production. En aval, ce sont surtout les filières lait, légumes et « autres filières » (en particuliers les PAI, plats cuisinés-traiteurs et les boissons) qui sont dynamiques.

En revanche, l'emploi diminue en production ce qui s'explique notamment par les gains de productivité réalisés et l'agrandissement des structures. Dans ce maillon, le recul des effectifs est relativement plus fort en grandes cultures, viande bovine et élevage porcin. A l'inverse, la production gagne des emplois en légumes ainsi que dans les « autres filières ».

Dans les services directs et organismes divers, l'emploi est également en léger repli.

Résultats par maillon et par département breton

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Total filière agricole	37 020	37 125	36 540	31 605	142 290
Industries en amont	2 480	445	1 820	1 390	6 135
Production agricole	14 635	15 645	12 810	9 920	53 010
Services directs	2 550	2 370	2 645	1 505	9 070
Organismes divers	855	920	2 015	700	4 490
Industries en aval	16 500	17 745	17 250	18 090	69 585

Les emplois sont assez bien répartis entre les départements du Finistère, des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine avec chacun 26 % des emplois régionaux. Le **Morbihan** est en léger retrait avec 22 %, en raison d'un nombre moins élevé d'emplois dans les maillons production et services directs. Par contre, c'est le premier département en nombre d'emplois dans les IAA aval, avec une place majeure dans les filières avicoles, légumières et les « autres filières ».

Les **Côtes d'Armor** se caractérisent par l'importance des activités liées à la filière porcine, notamment dans les maillons des IAA aval et de la production. C'est également le département où l'emploi dans les IAA amont est le plus représenté, en alimentation animale et surtout dans les couvoirs.

Le **Finistère** compte le plus d'emplois en production, grâce au lait, aux légumes, mais également au porc et aux « autres filières » (l'horticulture-pépinière notamment). L'emploi dans les IAA aval y est également important, en particulier grâce aux « autres filières », en raison des activités liées aux produits de la mer.

La spécificité de l'**Ille-et-Vilaine** tient au poids de la filière laitière qui occupe 54 % des emplois de la production du département et 30 % des emplois des IAA aval. Dans ce département, la présence plus forte des emplois des services directs et surtout des organismes divers est le reflet de l'implantation de nombreuses structures, sièges sociaux ou d'administrations à proximité de Rennes.

Note méthodologique

Cette étude s'intéresse aux **6 principales filières de production agricole bretonnes** : le lait (lait de vaches, de brebis et de chèvres), la viande bovine, le porc, l'aviculture (volaille de chair et poules pondeuses), les légumes (frais et pour la transformation) et les grandes cultures (céréales et oléo-protéagineux). L'analyse a également été réalisée pour les filières agricoles bretonnes dans leur ensemble. Ainsi, a été créée une catégorie « autres filières » qui regroupe les autres filières non étudiées spécifiquement.

Pour chaque filière, les emplois sont répartis dans **5 maillons** : la production agricole, les industries en amont et celles en aval de la production agricole, les services directs à la production, les organismes divers.

Les emplois comptabilisés sont ceux **localisés en Bretagne** et directement liés aux activités agricoles bretonnes.

Que représentent les « autres filières » ?

Les « autres filières » tiennent une place importante dans cette étude puisqu'elles représentent 20 % des emplois directs totaux, soit 27 850 emplois. La grande majorité (79 %) sont des emplois des activités industrielles aval : boulangerie-pâtisserie-crêperie-biscuiterie, produits de la mer, plats cuisinés- traiteurs, PAI, boissons... Le maillon production, qui occupe 20 % des emplois des « autres filières », comprend en particulier l'horticulture-pépinière, les vergers, les élevages ovins et caprins viande, l'élevage de lapins, la filière équine, ainsi que les temps consacrés sur les exploitations aux activités d'accueil, de vente directe ou de transformation.

Production agricole

Le maillon production comprend les activités de cultures, d'élevage et de diversification réalisées sur les exploitations (transformation, accueil, vente directe) ainsi que le travail réalisé sur les exploitations par les ETA, les CUMA et les services de remplacement.

Les emplois en production ont été calculés sur la base des volumes de production par filière et par département (source : Agreste - SAA) et de ratios sur le temps de travail nécessaire pour réaliser ces volumes. Le nombre d'heures obtenu par filière a été traduit en ETP (équivalents temps plein).

Production horticole

Le secteur de l'horticulture ornementale et des pépinières est intégré dans les données de cette étude dans la catégorie « autres filières » du maillon production. En Bretagne, les 207 entreprises qui relèvent de ce secteur emploient 1 050 emplois en ETP dont 650 salariés permanents en ETP. Plus de la moitié des entreprises et près des deux tiers des emplois de ce secteur sont localisés dans le Finistère.

Source : Guide pour la promotion des produits horticoles et des aménagements paysagers Bretagne 2019, Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières.

Le nombre d'ETP global de la « ferme Bretagne » pris en compte est celui du BAEA 2017 (source Agreste), soit 53 010 ETP. La différence entre le nombre total d'ETP du BAEA toutes productions confondues et le nombre d'ETP total calculé pour les différentes filières étudiées, correspond aux ETP de la catégorie « autres filières ». Cette catégorie comprend principalement l'horticulture-pépinière, les fruits, les élevages ovins et caprins viande, de lapins, les élevages équins, ainsi que les activités de diversification (accueil, transformation à la ferme, vente directe...).

Filière équine

La filière équine en Bretagne rassemble 3 129 entreprises qui génèrent 6 400 emplois, dont 4 450 en activité principale. Les 2/3 de ces entreprises sont des élevages (chevaux de selle et de trait essentiellement, puis chevaux de course et poneys) et 14 % des établissements équestres. Le reste des activités concerne les vétérinaires et les prestataires de soins (5 %), les fournisseurs (4 %), les maréchaux-ferrants (3 %), les entraîneurs (3 %)... Une partie des emplois sont pris en compte dans cette étude, en particulier ceux des élevages de chevaux, sont dans la catégorie « autres filières » du maillon production.

Source : Dossier Terra du 16/10/2020 à partir des données de l'observatoire régional de la filière équine Bretagne 2016.

Industries en amont de la production

Le maillon des industries en amont de la production (IAA amont) comprend les fabricants d'aliments pour animaux, de pré-mix et de minéraux, ainsi que les couvoirs. Ne sont donc pas prises en compte les activités telles que l'agrofourmure, la production d'engrais et de produits phytosanitaires, l'agroéquipement, les autres équipementiers et les entreprises du bâtiment pour la construction de bâtiments agricoles.

Pour l'emploi dans le secteur de l'alimentation animale, les données, par établissement, sont issues des bases de données du service Economie - Emploi des Chambres d'Agriculture de Bretagne. Les emplois intérimaires en ETP y ont été ajoutés (voir le chapitre sur l'intérim). La répartition de ces emplois entre les filières animales a été réalisée sur la base d'une clé de répartition définie à dire d'expert. Le dénombrement des emplois des couvoirs a été réalisé à partir d'enquêtes téléphoniques.

Industries en aval de la production

Le maillon des industries en aval de la production agricole (IAA aval) concerne l'abattage, la découpe et la transformation des viandes, la collecte et la transformation du lait, la transformation des légumes, la collecte et la transformation des céréales, et la fabrication de produits de la mer, de plats cuisinés, PAI... Les activités de stockage (hors grandes cultures) et le commerce de gros de produits agricoles et agroalimentaires ne sont pas pris en compte.

Les effectifs salariés de chaque établissement agroalimentaire des activités en aval de la production agricole (quelle que soit leur taille) sont issus des bases de données du service Economie - Emploi des Chambres d'Agriculture de Bretagne. Y ont été ajoutés les emplois intérimaires (voir le chapitre sur l'intérim page 4).

Pour les établissements intervenant sur plusieurs filières d'élevage (bovins viande et/ou volailles et/ou porcs), le nombre d'emplois affectés à chacune des filières a été obtenu grâce à des enquêtes téléphoniques et de la veille économique.

Les emplois liés à l'abattage-découpe-transformation des vaches de réforme ont été attribués à la filière laitière et calculés sur la base de la part des vaches laitières de réforme parmi les effectifs d'abattage de bovins en Bretagne, soit 27 %.

Les activités industrielles intégrées à la catégorie « autres filières » comprennent celles qui, soit n'ont pas fait l'objet d'une analyse par filière spécifique (fruits, lapins), soit dont l'affectation relève de multiples filières agricoles (boulangerie-pâtisserie-crêperie-biscuiterie, plats cuisinés-traiteurs, PAI, ingrédients, boissons), soit qui ne sont pas en lien direct avec la production agricole (produits de la mer, café / torréfaction, chocolats).

Les équipementiers bretons de la filière agroalimentaire

Les équipements ne font pas partie du champ de cette étude même si leurs activités sont en lien étroit avec les activités des filières agricoles et agroalimentaires. Une étude récente indique que, dans la région, 218 équipementiers travaillent pour l'agroalimentaire, ce qui permet l'emploi de 5 664 salariés. A noter que toute l'activité de ces entreprises ne se limite pas au marché breton et que 60 % d'entre elles commercialisent à l'international.

Source : Les équipementiers et l'industrie agroalimentaire – Etude de besoins, Bretagne Développement Innovation, Mars 2020. Chiffre des salariés au 31/12/2018, basé sur les données URSSAF disponibles pour 207 entreprises.

Les prestataires de services de transformation de viande

Ces prestataires sont au moins 13 en Bretagne et emploient environ 2 500 personnes dans la région (estimations Chambres d'agriculture de Bretagne). Ces salariés ne sont pas comptabilisés dans cette étude, mais ils travaillent sur les lignes de production des entreprises agroalimentaires en contrat avec ces prestataires.

Services directs à la production

Le maillon services directs comprend les services sanitaires, les centres de gestion, l'insémination artificielle et les organismes de sélection, le contrôle des performances, le conseil technique, les organismes certificateurs, les laboratoires d'analyses et de recherche, les vétérinaires, les prestataires de services avicoles (ramassage de volailles), les groupements de producteurs, les organismes et unions de producteurs, la presse agricole, les banques et assurances.

Pour les ETA, CUMA, services de remplacement et groupements d'employeurs départementaux, seuls les emplois administratifs, ainsi que les emplois d'atelier pour les ETA et les CUMA, sont pris en compte dans ce maillon, les autres étant comptabilisés dans le maillon production.

Le chiffrage de ces emplois a été réalisé principalement par le biais d'enquêtes téléphoniques, mais également grâce à des recherches complémentaires (presse, sites internet...). Le nombre d'emplois obtenu n'est pas totalement exhaustif, soit parce que certaines structures n'ont pas été identifiées, soit parce que les personnes interrogées n'ont pas souhaité répondre. Concernant les entreprises et organisations qui interviennent dans plusieurs filières agricoles, des clés de répartition ont été calculées (voir ci-dessous, le chapitre sur les clés de répartition) afin de pouvoir affecter ces emplois aux différentes filières. Les activités de service moins directement liées aux filières agricoles, comme les prestataires de services auprès des IAA (nettoyage de locaux, maintenance des équipements...) et les activités de transport de denrées agricoles et agroalimentaires ne sont pas prises en compte ici.

Organismes divers

Les organismes divers pris en compte sont les administrations d'Etat et les collectivités territoriales, les organisations professionnelles agricoles, les syndicats agricoles, les associations, les groupes de développement et unions professionnelles, les organismes de recherche et instituts techniques, l'enseignement agricole (de la seconde pro au BTSA). Les emplois de l'enseignement supérieur (université, IUT, école d'ingénieur) ne sont pas comptabilisés ici.

Les méthodes de collecte et d'affectation des emplois par filière sont les mêmes que celles utilisées pour les services directs.

Transport routier et maritime

Les flux de produits agricoles et agroalimentaires, de produits chimiques et d'engrais représentent 46 % des flux routiers intra régionaux et 26 % du transport maritime. Ces activités de transport de marchandises se sont beaucoup externalisées. La majorité est donc aujourd'hui sous-traitée par les IAA à des entreprises prestataires dont les emplois correspondant ne sont pas comptés dans cette étude. Ces emplois seraient de l'ordre de 10 800 en Bretagne en 2018 (estimation Chambres d'agriculture de Bretagne du nombre d'emplois liés au transport routier et maritime de produits agricoles et agroalimentaires, de produits chimiques et d'engrais). Par ailleurs, plus de 1 000 emplois relèveraient des entreprises d'entreposage et de stockage frigorifique.

Autres précisions méthodologiques

Emplois intérimaires

Les emplois intérimaires en ETP ont été ajoutés aux salariés des établissements des secteurs de l'alimentation animale et des IAA aval. Les données prises en compte correspondent à la moyenne sur les 4 trimestres de 2019 du volume de travail en équivalent temps plein dans les IAA par secteur (NAF ou regroupements de NAF) et par département. Ces données sont issues de la source Dares – Pôle emploi – Traitement Direccte Bretagne. Ces emplois intérimaires ont alors été affectés en rapprochement de la classification par NAF / regroupement de NAF avec les filières de l'étude.

Clés de répartition

Une partie des structures prises en compte dans les maillons services directs et organismes divers ont une activité qui relève de plusieurs filières. Quand aucune information

ne permettait d'obtenir la répartition de ces emplois par filière, des clés de répartition, basées sur la moyenne 2017/2018/2019 de la valeur de la production agricole par secteur, ont été calculées.

Comparaison avec la précédente étude sur les emplois directs par filière réalisée en 2013

Plusieurs changements méthodologiques ayant été réalisés afin d'améliorer la justesse des résultats, ceux-ci ne peuvent être comparés à ceux obtenus en 2013. Néanmoins, afin de pouvoir analyser les tendances d'évolution, une partie des données de l'étude de 2013 a été recalculée avec les mêmes méthodes que celles utilisées dans cette étude. Quand ces modifications n'étaient pas possibles, les évolutions ont été calculées à « champ constant ». Les principales tendances d'évolution sont présentées dans l'encadré en première page de ce document.

Liste des abréviations

AG Assemblée Générale – BAEA Bilan Annuel de l'Emploi Agricole – CUMA Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole – DARES Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques du Ministère du Travail – DIRECCTE Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne – ETA Entreprise de Travaux Agricoles – ETP Equivalent Temps Plein – IAA Industries Agro Alimentaires – NAF Nomenclature d'Activité Française – PAI Produits alimentaires intermédiaires – SAA Statistique Agricole Annuelle

Comment citer les résultats de l'étude

Les emplois dans les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2020, Chambres d'agriculture de Bretagne, édition 2021

Etude réalisée avec le soutien financier de la Région Bretagne

Dans la même collection

Ce document fait partie d'un groupe de fiches présentant les emplois directs dans les principales filières agricoles bretonnes en 2020 : lait, viande bovine, porc, aviculture, légumes, grandes cultures. Ces fiches sont téléchargeables sur www.chambres-agriculture-bretagne.fr, rubrique Economie / Chiffres clés de l'agriculture bretonne.

Principales sources

Agreste - SAA, Agreste - BAEA, Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture, Dares - Pôle emploi, Chambres d'agriculture de Bretagne

Document réalisé par le service Economie - Emploi des Chambres d'agriculture de Bretagne

Contact : economie@bretagne.chambagri.fr

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

